Italie : le nouveau décret fixant à 1 million d'euros l'amende ciblant les navires d'ONG adopté

06/08/2019 à 2h37

Le gouvernement italien a décidé de durcir ses lois visant toute organisation intervenant en faveur des migrants.

Le gouvernement italien a obtenu lundi la confiance du Sénat sur un décret visant les navires qui portent secours aux migrants en Méditerranée, ce qui constitue une victoire pour Matteo Salvini et la Ligue, son parti d'extrême droite.

Le texte mis au point par le ministre de l'Intérieur, qui durcit les sanctions contre les navires humanitaires, a été voté à la chambre haute par 160 voix contre 57. Déjà approuvé par la Chambre des députés, il entre ainsi en vigueur juste avant la pause estivale du Parlement, mercredi. […]

Lourde amende

Le décret fixe désormais à 1 million d'euros l'amende maximale dont sont passibles les navires entrant dans les eaux italiennes sans autorisation, contre 50 000 € auparavant. Il prévoit également l'arrestation des capitaines ignorant l'ordre de rester en dehors des eaux territoriales et permet la saisie automatique des navires par les autorités navales. […]

ouest-france.fr